

c/o Nature & Progrès 14, rue des Goncourt 75011 PARIS

# Lettre d'information

n° 62

décembre 1993

ISSN 0996-5572

5 F

## ÉDITORIAL

Comme nos lecteurs et adhérents ont pu le constater, la publication de cette lettre s'est quelque peu fait attendre. Nos activités ont pris le pas pendant quelques mois sur leur compte-rendu. Diverses réunions ont en effet eu lieu depuis le printemps entre associations s'occupant du nucléaire, tandis que la recréation d'une Commission locale d'information à Nogent-sur-Seine exigeait une attention toute particulière de notre part. Les incidents de la centrale nous ont également, cela va de soi, passablement occupés. Les lecteurs trouveront des informations sur tout cela dans le présent numéro.

L'année 1994 s'annonce importante pour le lobby nucléaire français. Dans le passé, celui-ci a toujours essayé de mettre à profit l'approche de périodes électorales pour obtenir des décisions irréversibles en sa faveur. On saura vers le printemps 1994 si Superphénix redémarre. Des actions sont d'ores et déjà envisagées pour s'opposer à la survie de cette faillite technologique (voir p. 7). La décision de commander de nouvelles centrales est annoncée pour 1995 au plus tard. On sait déjà que le site de Penly aurait été désigné comme premier "bénéficiaire" en cas de décision positive. On a appris que le gouvernement a autorisé, par un décret du 6 décembre 1993, la création

des deux réacteurs en construction à Civaux. A Flamanville, les travaux de déblaiement de la falaise ont commencé cet été, sans qu'aucune décision n'ait été officiellement prise. Enfin, même sur la question des déchets fortement radioactifs, les manœuvres pour faire accepter l'implantation de deux laboratoires souterrains en 1994 sont en cours.

Le mouvement antinucléaire fera face à cette situation comme il l'a déjà fait dans le passé, c'est-à-dire avec des moyens réduits. Depuis longtemps, notre force principale vient des contradictions et des faiblesses de l'industrie nucléaire.

Le léger fléchissement du nombre de nos adhérents et l'affaiblissement des préoccupations de la population à propos du nucléaire (il y a tant de soucis aujourd'hui, le chômage notamment) exigent un sursaut de notre part. Les contradictions internes de l'industrie nucléaire sont telles en France, que l'action de groupes limités comme nos associations peut s'avérer décisive en certaines occasions. Adhérer, faire adhérer à Stop-Nogent, Stop-Golfech, Stop-Civaux, etc., préserve une des dernières chances d'arrêter la folie nucléaire dans ce pays.

Paris, le 21 décembre 1993.

*Depuis des années, notre adresse postale était domiciliée au local de l'association Nature et Progrès, 14 rue des Goncourt, 75011 Paris, mais cette association ayant changé d'adresse, nous allons devoir ouvrir une boîte postale.*

*Pour le moment, les démarches administratives suivent leur cours et le courrier envoyé à l'ancienne adresse nous parvient : le changement aura lieu pour nous en janvier.*

*Néanmoins, s'il arrivait que le courrier que vous nous adressez s'égaré et vous revienne, n'hésitez pas à nous prévenir en appelant le répondeur du comité : 45 45 01 37. Merci d'avance.*

## LA CLI RECONSTITUÉE À NOGENT-SUR-SEINE

Les commissions locales d'information (CLI) sont censées exister pour chaque Installation nucléaire de Base en France, d'après la circulaire du Premier ministre Mauroy (1981). Mais ce document n'a jamais eu force de loi, puisqu'il ne s'agit que d'une recommandation qui abandonne le financement des CLI au bon vouloir des Conseils généraux. Il existe également deux projets de loi, plus ou moins identiques, qui prévoient de donner un cadre plus précis à ces CLI (cf *La Lettre de Stop-Nogent* n°57, de septembre 1992), et de substituer un financement d'Etat (par le ministère de l'Industrie) aux Conseils généraux quand ceux-ci sont défaillants. Ces projets n'ont pour le moment pas abouti et ne remettent pas en question l'ambiguïté fondamentale de ces commissions dépourvues de tout pouvoir de décision et dont les autorités veulent se servir pour mieux faire accepter l'industrie nucléaire.

### La première CLI de Nogent-sur-Seine

La CLI créée dès 1981 à Nogent-sur-Seine, continua avec le démarrage de la centrale. Les associations y étaient alors fort mal représentées : Provins-Ecologie et Stop-Nogent n'étaient pas invités, et seul le regretté Roger Mare, des Amis de la Terre de Troyes, parvenait à y faire entendre leur voix. Avec l'incident générique sur les générateurs de vapeur, décelé par Stop-Nogent et la Crie-rad en juin-juillet 1989, cet ostracisme devint de moins en moins tenable. A la suite de cela, le Préfet de l'Aube de l'époque, Massoni (l'actuel Préfet de police de Paris), avait accordé une certaine importance au fait que EDF dissimulait aux autorités des problèmes de sûreté graves et que les associations comme les nôtres pouvaient décidément se révéler fort utiles contre le mensonge technicien.

Le Conseil général de l'Aube ayant toujours refusé de financer la CLI de Nogent-sur-Seine, son fonctionnement nécessairement fantomatique dut cesser en 1990, lorsque M<sup>me</sup> Baroin, présidente de cette commission, démissionna pour protester contre un tel manque de moyens. On en est resté là pendant trois ans environ.

### La nouvelle CLI

Lors de la réunion d'information de février 1993, M<sup>me</sup> le Sous-préfet de Nogent-sur-Seine a annoncé

son intention d'ouvrir des discussions pour recréer une CLI, financée au besoin par le ministère de l'Industrie. Le flou du cadre réglementaire lui paraissait laisser une marge pour une telle initiative. Deux réunions préparatoires ont eu lieu en avril et en juin, auxquelles nous avons été invités. Sans entrer dans tous les aspects qui se sont présentés, il convient de retenir les points suivants :

- la réunion d'avril avait pour objet principal de discuter des leçons à tirer d'un exercice de distribution d'iode à la population dans un rayon de dix kilomètres autour de la centrale (organisé en décembre 1992). Nous avons pu constater que les autorités chargées de mettre en application le Plan Particulier d'Intervention (PPI) sont parfaitement conscientes des lacunes et des faiblesses des mesures envisagées aujourd'hui. *Mais elles ne le reconnaissent qu'en petit comité.* D'autre part, il est apparu que les mesures prévoyaient, en cas de situation d'accident à la centrale, de ne distribuer qu'une seule plaquette d'iode à la population et d'évacuer si cette situation dure. Il y aurait beaucoup à dire sur la nature du confinement qui serait plus ou moins imposé aux populations dans un premier temps (il suppose une étanchéité réelle des bâtiments, etc.), mais nous avons surtout remarqué que le rayon d'intervention n'avait, dans l'esprit des responsables, guère de limites : en cas d'accident dans un réacteur nucléaire, avec rejets de radioactivité à l'extérieur, c'est le préfet du département qui répond de l'organisation des secours, et il a pleine autorité pour réquisitionner les préfets des départements limitrophes. Si la situation demande des moyens encore plus importants, on passe directement à une cellule de crise auprès du Premier ministre. Il n'est pas prévu de gestion régionale de l'accident.

Cette réunion nous a donc confortés dans l'idée que les autorités de l'Etat français se préparent effectivement à tenter de gérer un accident nucléaire et qu'elles sont, pour l'instant, beaucoup plus conscientes que la population de l'ampleur éventuelle de la menace (des plans post-accidentels allant jusqu'à la remise en culture des sols qui auront dû être abandonnés sont désormais en cours d'élaboration).

La seconde réunion préparatoire s'est tenue en juin. Il s'agissait de définir les conditions de fonctionnement de cette CLI. Il a été question de la limiter à des réunions à huis clos \*, avec devoir de réserve pour les

\* Cette étrange idée de proposer un "huis clos" pour une Commission Locale d'Information semble avoir été le résultat d'un incident qui s'est produit au cours de la première réunion en avril : on fut témoin d'une intervention assez vive de deux personnes d'un certain âge venues à cette réunion publique (et annoncée dans la presse). Il s'agit vraisemblablement de deux habitants de la région proche. L'exercice de distribution d'iode les avait atterrés. M<sup>me</sup> le sous-préfet eut beau leur assurer qu'il ne s'agissait que d'un exercice de prévention, ils ont

répondu avec une logique indéniable qu'il y avait donc un risque et ont manifesté à quel point ils n'admettaient pas que ce risque ait été pris alors qu'on leur avait autrefois assuré que le danger était négligeable.

Il y a là un avant-goût de l'indignation publique qui atteindrait les autorités si quelque chose de grave arrivait dans une centrale nucléaire française. Aucun "huis clos" ne peut la conjurer. Seule la sortie du nucléaire..., mais cette idée est tabou chez ceux qui prétendent nous gouverner...

participants (ce qui était inacceptable à nos yeux). Lors de la réunion suivante, en septembre 1993, diverses protestations d'associations et d'élus locaux ont permis d'obtenir que cette CLI tienne des séances publiques, même si tout le monde ne peut y intervenir (à la manière d'un conseil municipal).

Un autre point, très gênant, n'a pas été résolu : comme le financement de la CLI viendra de l'Etat, seuls des experts agréés par l'Etat pourront être remboursés de leurs frais d'intervention à une séance de la CLI, qui décidera à la majorité simple de ses participants d'inviter ou non tel ou tel expert. Cette disposition financière a été rappelée par une circulaire du ministère de l'Industrie, envoyée à la fin du printemps (ce moment ne nous paraît pas anodin, puisque ce document ne pouvait que limiter les perspectives d'action de la CLI). Il est en

tout cas clair que les associations pourront fort peu faire entendre leur voix, et qu'il sera très difficile de faire entendre des contre-experts. C'est au cours de cette réunion de septembre que la CLI a été déclarée refondée.

### Notre position

Malgré les divers aspects, propres à susciter d'énormes réticences de notre part, nous avons finalement décidé d'y participer, avec pour orientation fondamentale : l'information, toute l'information, aussi inconfortable soit-elle. Nous verrons au cours de son activité dans quelle mesure les engagements sont tenus ou non (ci-dessous figure une reproduction de la lettre où, tout en acceptant de participer à cette CLI, nous en rappelons les aspects les plus criticables).

*A l'attention de M. Ancelin,  
Président de la CLI de Nogent-sur-Seine*

## Le Comité Stop-Nogent et la CLI de Nogent-sur-Seine

Une nouvelle formule de la Commission locale d'Information a été créée le 23 septembre 1993 à Nogent-sur-Seine.

Malgré certaines réserves, le comité Stop-Nogent accepte de devenir membre de cette CLI parce qu'elle a finalement choisi de tenir ouvertes au public ses trois réunions annuelles.

Nous regrettons la rigidité de son mode de fonctionnement interne : les décisions prises à la majorité simple et la composition de la commission laissent craindre une majorité automatique toujours la même. Une règle de consensus aurait été préférable. De plus, l'impossibilité de financer l'intervention de contre-experts indépendants privera pour une grande part la CLI de débats contradictoires essentiels\*.

Notre participation est subordonnée à la qualité de l'information transmise par cette CLI et à la qualité du travail propre à cette commission. Notre critère est fort simple : l'information, toute l'information, aussi peu agréable soit-elle... Pour nous, le rôle de la CLI n'est pas de rassurer les populations mais de les informer de l'état réel de la centrale et des conséquences possibles de cet état.

G. Fargette sera le représentant du comité Stop-Nogent à cette CLI (et C. Boyer son suppléant).

Recevez, Monsieur le Président de la Commission, l'assurance de nos sentiments antinucléaires,

Paris, le 7 octobre 1993

#### Copie à :

- secrétariat de la CLI (pour diffusion à tous les membres)
- presse
- conseil municipal de Paris

\* On peut déjà anticiper l'inconvénient d'une telle absence de débat contradictoire avec le projet d'une réunion d'information pour les Directeurs d'écoles de la région, en novembre. Cette réunion est censée s'appuyer sur la rédaction récente d'une brochure à vocation pédagogique intitulée "Le risque nucléaire". Les regrettables erreurs et omissions dont ce texte est émaillé augurent mal de la qualité de l'information dont une CLI doit, à notre avis, se faire porteuse.

## UNE RÉUNION D'INFORMATION DE LA CLI DEVENUE CONTRADICTOIRE

La réunion destinée aux directeurs d'école et au corps enseignant, signalée dans la note du communiqué reproduit page 3, a finalement eu lieu le matin du mardi 23 novembre. Bien que membres de la CLI, nous n'étions pas invités. Nous nous y sommes cependant présentés, pour assister à la manière dont cette "information" était diffusée.

Il convient de retenir deux aspects :

- d'une part, l'information de la population sur les mesures à prendre en cas d'accident demeure à ce jour inexistante, six ans après le démarrage de la centrale

- d'autre part toutes les fois où les autorités se mêlent de prévenir les administrés, par une intervention publique, qu'une centrale nucléaire présente tout de même un certain risque, la réaction de ceux-ci est toujours la même : *c'est donc qu'il y a un danger, mais on nous avait dit à la construction qu'il était négligeable*. EDF rencontre là les effets imprévus du succès de sa propagande. Le danger nucléaire n'est pas vécu comme réel pour les installations situées en France par ceux-là mêmes qui risquent d'en être victimes.

La brochure que nous critiquions dans le communiqué, sur "Le Risque nucléaire" n'a finalement guère été mise en avant lors de cette réunion, sauf à la fin, presque à la sauvette. Il va de soi que notre critique de ladite brochure est en cours de rédaction et que nous la ferons connaître dès qu'elle sera prête. Les organisateurs de la réunion ont déclaré qu'ils envisageaient

que la CLI rédige une telle brochure elle-même. Mais la participation à cette rédaction semble devoir être sélective.

Les questions posées par la salle ont été fort intéressantes : comment confiner une école ? Comment faire si on travaille hors de la zone qui sera interdite (limitée, par tradition, à 10 km, ce qui serait presque certainement trop peu), et que ses propres enfants y sont bloqués (les gendarmes sont censés interdire toute circulation) ? Certains détails pratiques ont leur importance : les toilettes dans une école étant souvent situées à l'extérieur, il faudrait empêcher un grand nombre d'enfants de s'y rendre (M. Stefan, rédacteur du plan particulier d'intervention pour la centrale de Nogent, a carrément conseillé de sacrifier une pièce à cet effet..., en disant "A la guerre comme à la guerre").

Enfin, il a été question de la distribution des pastilles d'iode stable que les autorités organiseraient pour éviter aux gens d'absorber trop d'iode radioactif en cas de rejets importants de la centrale. Comme d'habitude, le credo officiel est que l'accident se déroulera de façon lente, et qu'il sera donc possible d'anticiper sur le cours immédiat des événements. L'accident brutal n'est pas prévu.

Nous nous sommes permis dans cette réunion de poser diverses questions pour amener quelques éclaircissements. L'agacement perceptible des membres de la CLI assis à la tribune pourrait laisser croire qu'ils sont décidément allergiques au débat contradictoire.

## INCIDENTS À NOGENT-SUR-SEINE

La centrale nucléaire de Nogent-sur-seine a subi divers incidents significatifs depuis le début de l'année. Dans le supplément au numéro 60 de cette *Lettre*, nous avons traité de l'aspersion intempestive survenue dans le bâtiment du réacteur n°1 le 29 avril. Le réacteur a redémarré rapidement, malgré le risque de dégradation de certaines parties de l'installation (le directeur de la centrale nous a naturellement assuré que EDF savait ce qu'elle faisait) jusqu'à l'arrêt prévu, trois semaines plus tard pour rechargement de combustible. Cette pause aurait dû servir à des vérifications supplémentaires, mais dans la mesure où elles nécessitent en général de lourdes procédures administratives préalables, on peut se demander ce qui a été réellement contrôlé.

Le deuxième incident sérieux de l'année a eu lieu sur des conduites d'eau de Seine, à la suite d'une fissuration de tuyauteries en amont du réacteur n°1. Elles alimentent un circuit chargé de refroidir les pompes du circuit primaire, lorsque le réacteur est à l'arrêt, ce circuit peut constituer l'une des sources de réfrigération de celui-ci (les générateurs de vapeur sont l'autre source). En situation accidentelle, ce circuit servirait à la réfrigération des systèmes de sauvegarde du réacteur (injection de sécurité, aspersion de l'enceinte de confinement) \*.

La manière dont cet incident a été repéré est préoccupante : des employés de la centrale ont vu une flaque d'eau bizarre à l'extérieur du bâtiment des auxiliaires. Il est apparu que les deux conduites redondantes (l'une doit pallier les défaillances de l'autre) étaient fissurées par suite d'un tasse-

ment du sol sous le bloc de béton chargé de les bloquer sur un coude juste avant le bâtiment.

EDF a dû creuser une fouille de trois mètres de profondeur, pour trouver l'origine de cette fuite (4 à 5 mètres cube/heure, alors qu'il passe 3 600 mètres cube/heure dans chacune de ces conduites). Les deux parties endommagées ont été remplacées par tronçons. Des repères ont été placés sur le massif de béton pour en suivre les nouveaux déplacements éventuels.

Cet incident est révélateur de l'imprévu qui peut frapper une centrale. Personne n'avait imaginé un pareil incident touchant à la fois deux conduites théoriquement "redondantes". Si le danger ne semble pas avoir été immédiat, il demeure que les causes profondes ne sont pas vraiment éclaircies : comment un gros massif de béton a-t-il pu s'enfoncer à ce point ?

Le directeur de la centrale, à la suite d'un courrier que nous lui avons envoyé, nous a répondu qu'il s'agissait vraisemblablement d'un tassement localisé du terrain, mais que celui était stable dans l'ensemble sur le site, notamment sous le Bâtiment des Auxiliaires, et qu'il n'y avait donc pas lieu de considérer que l'incident provenait d'un enfoncement de la centrale (celui-ci serait stabilisé depuis des années). C'est en fait toute la question, si on se souvient que le bâtiment réacteur s'est enfoncé de trente centimètres dans le sol depuis la construction (le terrain était zone *non aedificandi* avant que EDF n'ait l'idée d'y bâtir une centrale nucléaire).

\* ces informations sont notamment extraites d'un document d'explication remis par EDF le 23 septembre à la Commission locale d'information.

# LES MYSTÈRES DE TCHERNOBYL

Après la catastrophe de Tchernobyl (26 avril 1986), un congrès s'était tenu à l'Agence de Vienne, l'AIEA, en août de la même année, où les experts occidentaux et les experts soviétiques s'étaient rencontrés. Un rapport en était issu, sous le titre de Insag-1. L'AIEA avait accepté les explications soviétiques sans chercher de son côté les scénarios plausibles d'accident.\*

Depuis le début de l'année 1993, un nouveau rapport a été élaboré sous le titre Insag-7 (il ne semble pas avoir été publié à ce jour). Fait unique dans les annales de l'AIEA, il corrige le premier rapport sur divers points qui ont tous trait à la responsabilité des opérateurs, et publie en annexe deux rapports d'experts russes traduits en anglais. Insag-1 rejetait la responsabilité sur les opérateurs tandis que Insag-7 remet en question l'idée qu'ils auraient enfreint des procédures prescrites.

## Les révélations

Ainsi, quand le système de refroidissement d'urgence du cœur du réacteur n°4 de Tchernobyl fut débranché à 14 heures le 25 avril 1986, il ne s'agissait pas d'une violation des règles de procédure, mais d'une étape approuvée de la séquence du test. La manœuvre était autorisée et rendue possible par des manettes disposées à cet effet. Il est vrai que le fonctionnement 11 heures durant du réacteur à 50 % de sa puissance (sur demande brusque du réseau) ne faisait pas partie de l'essai en cours, et que l'indisponibilité pendant un tel laps de temps du circuit de refroidissement d'urgence n'avait pas été prévue. Le manque de réaction à cette situation inconnue des procédures est maintenant considéré comme le signe patent d'une absence complète de culture de sûreté.

Insag-1 affirmait aussi que la continuation des opérations à faible puissance était interdite par les procédures de sûreté. Insag-7 constate que le maintien en fonctionnement en dessous de 700 Mw n'était proscrit ni dans la conception, ni dans les réglementations ni dans les instructions de fonctionnement (alors que cela aurait dû l'être, étant donné le phénomène du "coefficient de vide positif" qui rendait possible un emballement du réacteur ; rappelons en passant que ce "coefficient de vide positif" se retrouve à Superphénix...).

\* Les manquements de l'AIEA ne s'arrêtaient pas là, puisque cette agence avait toléré que les experts occidentaux fassent pression sur les spécialistes "soviétiques" afin de rabaisser le chiffre que ceux-ci avançaient : ils considéraient que le nombre prévisible de morts par cancer dû aux retombées de Tchemobyl serait de 40 000 (dans l'annexe VII au rapport Insag-1), mais les Occidentaux obtinrent que ce chiffre soit divisé par 10, tandis que l'annexe VII était purement et simplement escamotée. Le chiffre de 40 000 devrait aujourd'hui être multiplié par 4, du fait que le facteur de risque a été fortement réévalué en 1990, par la Commission Internationale de Protection Radiologique (cf. *Tchernobyl, une catastrophe*, de B. et R. Belbéoch, éd. Allia).

ment du réacteur ; rappelons en passant que ce "coefficient de vide positif" se retrouve à Superphénix...).

L'arrêt des turboalternateurs semble avoir eu lieu à 10 h 43 : 27 et non 1 h 23 : 04 (l'explosion a eu lieu à 1 h 24 : 00), sans que l'on connaisse les raisons de cette décision. Insag-1 assurait que leur maintien en fonctionnement aurait permis de sauver le réacteur, ce qui semble faux.

Il apparaît également que les opérateurs n'étaient pas conscients des valeurs en temps réel des marges de réactivité. A faible puissance, ils devaient piloter le réacteur au pifomètre, sans disposer de données précises sur son état. Il fallait que l'opérateur se guide sur son expérience et son intuition (cela pouvait impliquer jusqu'à mille manipulations par heure). Les opérateurs du réacteur n°4 cette nuit-là n'avaient guère l'expérience d'un pilotage dans de telles circonstances et n'ont sans doute pas connu la valeur des marges de réactivité durant toute la période critique de l'essai.

Notons enfin qu'on n'a entendu parler de ce rapport correctif Insag-7 qu'à partir du moment où l'équipe initiale de rédacteurs a été en grande partie renouvelée : la première, responsable des failles d'Insag-1, ne voulait guère s'étendre sur ce qu'elle avait constaté.

## En bref

L'accident de Tchernobyl apparaît désormais comme étant principalement dû :

- aux caractéristiques physiques du réacteur (qui pouvait devenir instable)
- aux aspects spécifiques de la conception des éléments de contrôle (susceptibles d'aggraver une situation instable)
- au fait que le réacteur fut amené dans une situation non spécifiée par les procédures, et qui n'avait pas été examinée par un corps de sûreté indépendant (il n'en existait pas en URSS).\*\*\*

Il s'agit donc d'une catastrophe dont les causes essentielles relèvent de la conception et des principes d'exploitation. La thèse de "l'erreur humaine" d'un opérateur maladroit, qui servait à innocenter la technocratie nucléaire, ne tient plus, même aux yeux de cette Agence de Vienne, qui est chargée auprès de l'ONU de faire la promotion du nucléaire..

(sources : *Nucleonics Week*, 14/01/93, *Wise* n° 386, 12/02/93)

\*\*\* Cette idée de l'utilité d'une instance de sûreté indépendante peut présenter un intérêt, mais de telles instances, là où elles existent, s'efforcent en général de défendre les intérêts du lobby nucléaire.

## CANCERS DE LA THYROÏDE

La revue *Nature* avait publié en septembre 1992 deux articles sur les cancers de la thyroïde en Biélorussie. Il y était constaté que le nombre de cas chez les enfants était passé de 4 en 1986 à 56 en 1991. Au début de 1992, le chiffre atteignait dans certaines zones 80 cas par million et par an (la moyenne mondiale est de 1). *L'Int. Herald Tribune* du 24/04/93 affirmait que l'Organisation mondiale de la Santé admettait qu'il y avait eu une multiplication des cancers de la thyroïde par 20, mais qu'on ne constatait pas d'augmentation du taux de leucémies. Les informations de cet automne parlent désormais de 225 cas en Biélorussie (mais l'imprécision des données est telle qu'on ne sait pas si cela correspond à une nouvelle augmentation : les 225

cas de cancers de la thyroïde chez les enfants de Biélorussie pourraient correspondre à "2 ou 3 millions d'enfants", formule rituelle répétée dans toutes les dépêches, soit à un taux de 75 à 110 cas par million, qui semble, cette fois, concerner toute la Biélorussie).

L'augmentation de ces cancers est également avérée pour les adultes (chiffres), mais l'enjeu ne tient pas aux chiffres bruts : il faut savoir que ce type de pathologie est annonciatrice de l'explosion de cancers radio-induits qui va avoir lieu au cours des prochaines années. La situation sanitaire se dégrade conformément aux prévisions les plus pessimistes.

## LA RÉSURRECTION DE TCHERNOBYL

La nouvelle est passée presque inaperçue : le Parlement ukrainien a décidé le 21 octobre de maintenir la centrale de Tchernobyl en exploitation au-delà de 1993, contrairement aux engagements précédents. La raison invoquée : la pénurie d'énergie dans ce pays, auquel la Russie ne livre plus pétrole et gaz comme avant. Cela concerne les réacteurs 1 et 3, mais aussi le réacteur n°2, qui a subi un grave incendie (c'est le réacteur n°4 qui a explosé en 1986). Cette décision accompagne la fin du moratoire sur la construction des nouvelles centrales en Ukraine (voté en 1990 pour cinq ans). Cela concerne les centrales de Rovno, Khmelnytsky, Zaporozie, où des nouveaux réacteurs achevés doivent démarrer vers la fin de 1993 (AFP, 21/10/93).

Jean-Paul Dufour dans *Le Monde* du 15/12/93 a commis un article, un de plus, qui vise à retarder la vérité sur Tchernobyl, en affirmant que le nombre de victimes officiel n'était à ce jour que de 42. La

ligne de défense est la suivante : il y a beaucoup de problèmes sanitaires, mais rien ne prouve que cela soit dû au nucléaire !

On ne peut que s'étonner dans ces conditions de lire dans une dépêche AFP datée du 16/12/93 que trois parlementaires français de retour de Tchernobyl (dont M. Poniatowski) se sont déclarés "inquiets" à leur retour de Tchernobyl. Le danger de l'effondrement du sarcophage du réacteur n°4 serait réel, et le cœur détruit continuerait à s'enfoncer dans le sol. Il faudrait arrêter cette centrale. M. Poniatowski a demandé d'envisager un financement international pour la sécurité.

Les informations reproduites ci-dessous semblent indiquer qu'on peut effectivement, et sans grande difficulté, faire l'économie d'une grande partie du nucléaire à l'Est.

## L'AIDE OCCIDENTALE AU NUCLÉAIRE À L'EST

Les médias nous ont largement assurés depuis des années que le nucléaire n'était dangereux qu'à l'Est. C'est même devenu un leitmotiv d'EDF que de dire qu'il faut aider les pays de l'Est avec leur nucléaire. Quelques voix inquiètes ont pourtant remarqué dans le lobby nucléaire qu'il faudrait éviter tout accident là-bas, car il entraînerait une crise considérable pour l'industrie nucléaire dans le monde entier. Cette position semble gagner du terrain si on en juge par l'information parue dans le courant du mois de juillet : un rapport officiel de la Banque Mondiale, préparé pour la réunion du G7 de juillet 1993, a conclu qu'il serait possible de fermer les 25 centrales les plus dangereuses de l'Est (les RBMK, du type Tchernobyl, et les VVER les plus anciens) d'ici deux ans, sans provoquer de pénurie de courant. Ce serait de plus l'éventualité la moins coûteuse. L'étude, publiée par Greenpeace, couvre les pays de l'ex-"URSS", la Bulgarie et la Slovaquie. Elle n'envisage pratiquement pas les possibilités de réduction de la demande d'électricité (c'est-à-dire la réduction des gaspillages considérables qui sont la règle dans ces pays).

D'après *Contratom* de septembre 1993 (*Contratom*, Case postale 65, Ch-1211 Genève 8, CCP 12-13446-0), Gérard de Pury, PDG d'Asea-Brown-Broveri, constructeur nucléaire helvético-sué-

dois, entre autres activités, a déclaré fin juin à Berne, devant Gorbatchev en visite, que les économies d'énergie réalisables en Russie pourraient permettre de se passer du nucléaire (ABB emploie déjà 600 personnes en Russie et voit un énorme potentiel dans la rationalisation énergétique).

Enfin, on a appris (*Le Figaro* du 5 novembre 1993) que EDF et de "hauts responsables de l'énergie des onze Etats de la Communauté des Etats indépendants (CEI) et de la Géorgie ont signé à Paris un très large accord de coopération. Cet accord porterait sur l'organisation et les gestion du service public de l'électricité, les échanges d'électricité et l'interconnexion des réseaux européens, ainsi que sur l'utilisation rationnelle de l'électricité et la protection de l'environnement. Derrière cette formulation alambiquée ("utilisation rationnelle de l'électricité"), il y a en fait l'idée d'aider ces pays à cesser leur gaspillage d'électricité, ce qui va tout à fait dans le sens des informations mentionnées plus haut : avec un gaspillage diminué (se rapprochant des habitudes occidentales, pourtant très insuffisantes), les pays de l'Est pourraient se passer sans difficulté de leurs centrales nucléaires.

## TEMELIN (rép. tchèque)

Westinghouse investit des capitaux en quantité non négligeable pour l'achèvement des travaux de la centrale de Temelin (en république tchèque). Ce site regroupe des réacteurs anciens (leur conception "soviétique" remonte à une trentaine d'années) et des technologies occidentalisées. L'installation n'est qu'à 180 kilomètres de Vienne. Un accident grave en ce lieu rendrait toute une partie de l'Europe centrale inhabitable et toucherait non seulement la république tchèque et l'Autriche, mais aussi la Hongrie, la Slovaquie et l'Allemagne, pour le moins.

Une organisation non-gouvernementale autrichienne (Plate-forme non partisane contre les risques nucléaires, PLAGE), qui avait activement participé dans les années 1980 à la lutte contre le projet d'usine de plutonium de Wackersdorf, en Allemagne, se propose d'utiliser tous les moyens légaux pour empêcher Westinghouse de terminer les nouveaux réacteurs de Temelin.

D'après la loi autrichienne, les compagnies étrangères sont légalement responsables des dommages que leurs activités peuvent entraîner en cas de contamination des sols et des bâtiments, d'évacuation, etc. L'association PLAGE a déjà écrit aux directeurs de Westinghouse pour leur demander s'ils étaient financièrement prêts à couvrir les frais d'une catas-

trophe à Temelin (en Autriche, ils seraient condamnés à payer 2,2 milliards de dollars, soit davantage que le coût d'une réacteur). L'association a également fait un appel public pour que les citoyens, les entreprises et les institutions envoient une évaluation de leurs biens menacés au cas où un tel accident se produirait. Elle a déjà reçu une grande quantité de réponses (les avoirs se monteraient pour le moment à 38 milliards de dollars).

Le gouvernement tchèque essaye pendant ce temps d'obtenir un prêt de 400 millions de dollars pour pouvoir terminer la centrale, mais le Congrès américain a refusé d'approuver une garantie de l'ExIm Bank (la raison invoquée, c'est que le Congrès disposait de trop peu d'informations pour évaluer la sûreté du projet).

Source : *Wise* n°399 du 15 octobre 1993, Wise-International, P.O. Box 18185, 1001 ZB Amsterdam, Pays-Bas.

Adresse : PLAGE (Uberparteiliche Plattform gegen Atomanlagen), ArenbergstraBe 10, 5020 Salzburg, Autriche.

La question des garanties de tels prêts semble assez épineuse pour Westinghouse (source et contact, d'après *Wise* : Paxus Calta, Hnutí DUHA, Jakubské Namesti 7, Brno, Rép. tchèque).

# SORTIR DU NUCLÉAIRE

**A**u cours de l'année 1992, diverses rencontres informelles se sont produites entre associations antinucléaires, à Poitiers (au début de l'année), à Lhuys, près de Superphénix (en juillet) et à Golfech (en octobre). Ces contacts avaient permis des échanges d'information et de vues, mais sans aller au-delà, l'établissement de contacts formalisés se révélant au-dessus des forces de nos associations.

**D**ans le fil de ces rencontres, le comité Stop-Nogent a organisé à son tour une réunion le 22 mai 1993, sur le thème "Une urgence, sortir du nucléaire", à partir du texte de B. et R. Belbéoch, qui porte ce titre, et qui a été écrit au début de l'année 1993 (cf. supplément au numéro 59 de la *Lettre du Comité Stop-Nogent*). Des comités de site (contre des centrales construites ou non), des associations contre les mines d'uranium et leurs déchets, et enfin des groupes anti-déchets venus en observateurs, s'y sont retrouvés. De cette rencontre est résultée l'idée d'envisager une campagne pour une sortie rapide du nucléaire.

**L**a nature limitée de nos forces nous contraint à procéder de façon progressive. Une première réunion de travail en septembre a permis de préciser ce qui serait à notre portée. Le 7 novembre, au lendemain du colloque *Uranium et Santé* tenu à Limoges, les associations se sont à nouveau rencontrées. Mais cette fois, les résultats ont été plus mitigés, car de nombreux participants abordaient pour la première fois le problème d'une sortie rapide du nucléaire. Les divergences sur la manière d'envisager les modalités d'une sortie du nucléaire rendent difficile l'union des énergies, qui demeurent toujours aussi restreintes. Faut-il ou non abandonner toute condition préalable, telle que le développement des énergies renouvelables ou le changement de la société ? Les très grandes différences d'information sur les questions énergétiques, et le désir d'une position unanime entravent les discussions.

**O**n ne peut préjuger pour l'instant de la forme que prendront les réunions à venir, mais ces rencontres ont en tout cas montré leur utilité en permettant aux associations s'occupant du nucléaire de reprendre l'habitude de se rencontrer.

Comité Stop-Nogent  
c/o Nature et Progrès  
14 rue des Goncourt  
75011 PARIS

Paris, le 15 décembre 1993  
**Monsieur Claude Birraux**  
Rapporteur de l'Office Parlementaire  
d'Evaluation des Choix Scientifiques et Technologiques  
Assemblée nationale - Sénat  
233 boulevard St Germain  
75355 Paris 07 SP  
(par télécopie : 40 63 88 08)

**OBJET :** audition de l'office parlementaire du 16 décembre concernant Superphénix.

Monsieur,

Veillez trouver ci-joint le document que nous avons envoyé aux commissaires enquêteurs au moment de l'enquête publique concernant le redémarrage de la centrale de Creys-Malville. Nous y exposons une critique du dossier d'enquête publique, dont nous recensons les lacunes, en signalant pour finir les interrogations qui en résultent sur la pertinence de ce projet.

L'enquête publique n'ayant répondu à aucun des problèmes posés, et montré de ce fait l'incompétence de ses membres, nous vous prions de joindre en annexe au rapport de l'Office parlementaire ce texte d'analyse du dossier d'enquête publique. Nous ne pourrions assister à l'audition, qui nous a été annoncée beaucoup trop tard, mais nous aimerions recevoir un exemplaire de votre rapport dès sa publication.

Recevez, monsieur le député, nos salutations antinucléaires.

**Copie pour information :**

- ministère de l'Industrie et du Commerce
- ministère de l'Environnement
- DSIN
- Parlement européen
- presse

## **SUPERPHÉNIX, ENCORE !**

*C'est malheureusement sans surprise que l'on avait appris que la Commission d'Enquête publique avait donné un avis favorable au redémarrage de Superphénix (avec quelques réserves concernant les feux de sodium). Le Conseil économique et social vient également d'émettre un avis favorable. Quant à l'Office parlementaire d'évaluation des Choix scientifiques et Technologiques, il vient d'organiser une audience sur la question. Bien qu'on ne puisse guère en attendre davantage, nous lui avons adressé le courrier ci-contre. Le document de 14 pages qui était joint à ce courrier est disponible sur demande.*

*Nous rappelons qu'une campagne est en cours, notamment par des cartes postales à adresser à Balladur (jointes à ce numéro pour nos abonnés).*

**Adresse :**

*Les Européens contre Superphénix,  
4 rue J. Bodin  
69001 Lyon*

# LA COGÉMA, DU LIMOUSIN AU SASKATCHEWAN

**A**u cœur des prairies canadiennes, dans la province du Saskatchewan, vivent les nations Cree, Métis et Dene. Leurs ressources traditionnelles sont la chasse et la pêche. Leur environnement naturel est depuis toujours la toundra, la forêt, les lacs et les rivières...

**M**ais dès 1968, dans ces régions jusqu'alors préservées, la compagnie française Amok, formée par la COGÉMA, la Compagnie française de Mokta et Pechiney, a découvert le gisement d'uranium de Cluff Lake.

**C**luff Lake a été mis en exploitation depuis 1980. D'autres gisements ont été découverts par les prospecteurs de la COGÉMA, dont Cigar Lake, particulièrement important par la quantité d'uranium exploitable et sa teneur très élevée (10 à 20 %).

**C**igar Lake est en cours d'exploitation mais d'autres projets ont été présentés aux gouvernements fédéral et provincial, malgré une forte opposition locale : le lac Mac Clean, Midwest Joint Venture et le prolongement "Dominique/Janine" de la mine de Cluff Lake.

**L**e 29 octobre, une étude d'impact menée conjointement par les gouvernements fédéral et provincial déconseille fortement l'extension minière. Des trois projets, seul le prolongement de Cluff Lake a été approuvé mais à condition de respecter 16 clauses contraignantes parmi lesquelles l'attribution d'un partage des revenus pour les populations concernées, des garanties financières pour couvrir les frais futurs d'arrêt d'exploitation, un respect des taux maximum de radioactivité fixés par la CIPR, une étude épidémiologique des travailleurs actifs ou ayant été actifs dans les mines, etc.

**L**e conseil de réexamen pour l'évaluation de l'environnement chargé de l'étude d'impact a

également soulevé la question de l'utilisation possible de cet uranium à des fins militaires. D'autre part, bien que le problème des déchets nucléaires ne fasse pas partie du mandat de ce réexamen, le Conseil a jugé nécessaire de débattre sur cet aspect de l'industrie nucléaire.

**L**a réaction des industriels a été vive : « Ce rapport pourrait être le commencement de la fin pour l'industrie dans la province » a ainsi déclaré un des responsables de l'Uranium Saskatchewan.

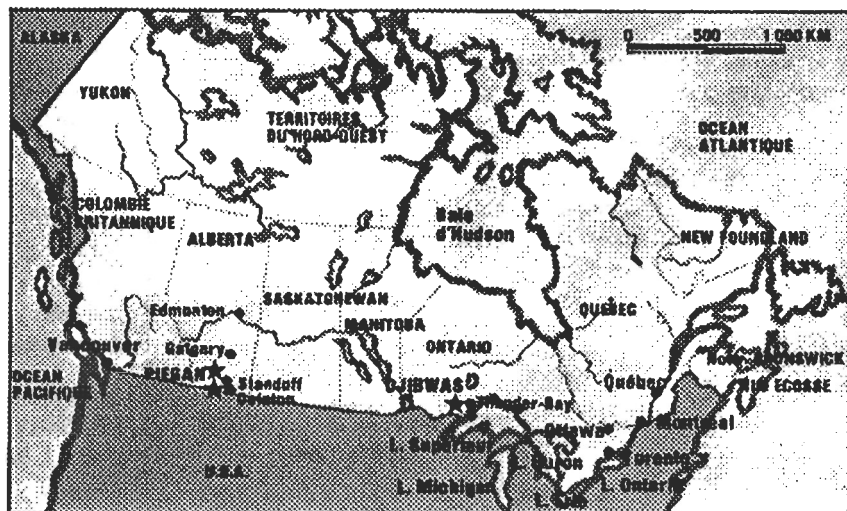
**B**ien que les résultats dus à la mobilisation des habitants et au soutien international soient encourageants, la pression sur les gouvernements fédéraux et provinciaux doit être maintenue, en particulier au moyen de lettres adressées à ces deux instances\*.

**D**'ores et déjà, une coordination s'établit entre différentes associations en vue de faire circuler l'information et de mener des actions communes.

**A**insi, les mines d'uranium du Limousin sont les plus anciennes et les plus importantes en quantité de minerai extrait et traité. Après extraction, la réhabilitation des sites proposée par les exploitants français, (dont la COGÉMA, à Bessines) ne répond pas aux critères d'autres pays déjà confrontés à ce problème. Des projets de stockage des déchets provenant de la fabrication du combustible nucléaire ont été proposés dans ces anciens sites miniers...

**D**es liens ont donc été tissés entre le Limousin et le Saskatchewan... De plus, il est important de souligner que les problèmes liés à l'extraction de l'uranium sont similaires dans tous les pays où des sites miniers sont exploités, en France, mais également en Afrique, en Australie, en Amérique du Sud, etc.

\* Modèle de lettre et adresses dans le prochain bulletin.





# LE NUCLÉAIRE MILITAIRE NE NOUS OUBLIE PAS

**A**vec l'essai atomique chinois du 5 octobre 1993, on a pu vérifier que le nucléaire militaire n'avait en rien changé. Chez presque tous les États nucléaires, et surtout en France, les responsables des États-majors ont tenté de sauter sur l'occasion pour faire admettre un redémarrage des essais. Pour le moment, le moratoire a été maintenu, mais ces tentatives rappellent que la Guerre froide n'était pas la seule raison de la course aux armements, et que la rivalité pour la puissance demeure profondément inscrite dans la logique des grands États constitués. Un rapport récent du Sénat français parle même d'une vingtaine d'essais nécessaires avant de passer aux simulations sur ordinateur !

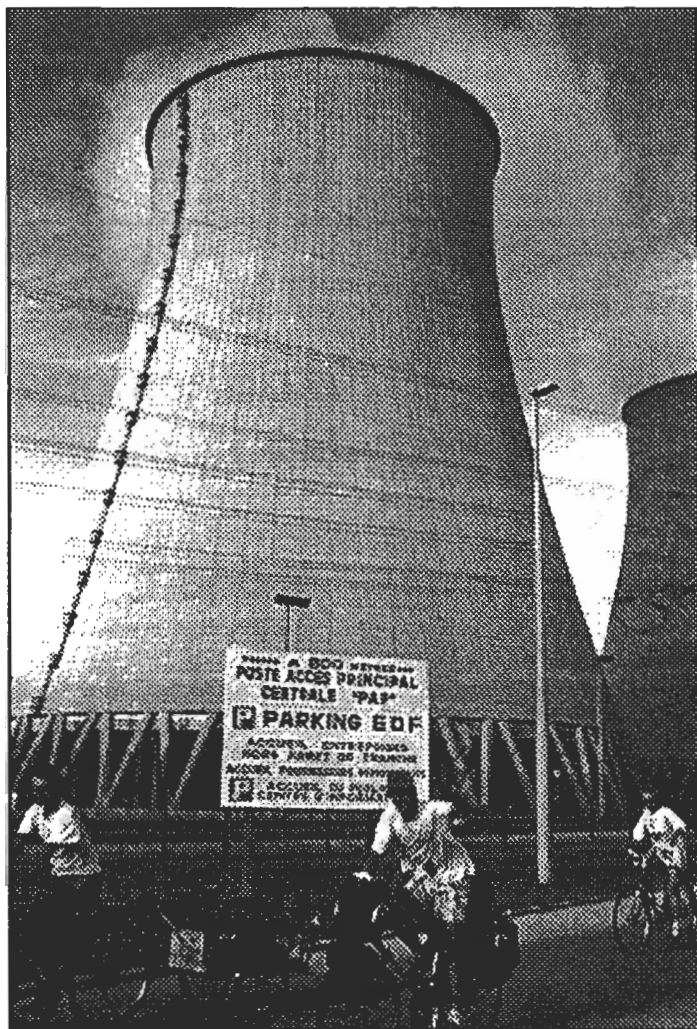
**L**e ministère de la Défense américain fonde toujours ses perspectives stratégiques sur des instructions présidentielles datant de Reagan (1981). De son côté, la Russie conserve des orientations

stratégiques traditionnelles : les travaux de construction en profondeur de postes de commandement dans l'Oural, tandis que les simulations militaires continuent à prévoir une guerre atomique généralisée contre les États-Unis. Depuis octobre, l'armée russe envisage de porter une première frappe contre un pays ennemi (officiellement, l'ancienne URSS parlait toujours de l'arme nucléaire comme d'un moyen de défense) et considère qu'elle pourrait employer l'arme atomique contre un pays simplement allié à un "pays agresseur", mais non belligérant.

**D**e son côté, Clinton a récemment nommé une commission de réévaluation stratégique qui doit préparer des directives se substituant aux orientations définies en 1981 par Reagan \*.

**Q**uand on ajoute à tout cela les risques de guerre nucléaire locale, en Corée ou entre l'Inde et le Pakistan, on est dans l'obligation de constater, une fois de plus, que la menace d'une guerre atomique n'est en rien disparue de l'horizon de l'histoire présente.

\* Nombre de ces informations figurent dans un article publié par l'Int. Herald Tribune du 9 octobre 1993. Bruce G. Blair, son auteur, y affirme qu'il existe un dispositif de lancement automatique des missiles russes, au cas où les liaisons entre l'Etat-major et le reste du pays seraient interrompues. Bref, Stanley Kubrick, avec son film, Docteur Folamour, aurait vu encore plus juste qu'on ne l'imaginait.



Comme nous l'annoncions dans le précédent bulletin, le tour cycliste international d'EYFA (European Youth Forest Action) a fait étape à Nogent-sur-Seine le jeudi 15 juillet. Provis-Ecologie avait organisé à Provins même un accueil dans l'après-midi et nous nous sommes chargés de recevoir les cyclistes le soir à Nogent. L'agrément était tel que certains d'entre nous les ont accompagnés jusqu'à Sens, dans les jours suivants, pour le plaisir de faire du vélo... (photo : D. Léonard)

## PHÉBUS

**A**Cadarache, les technocrates ont voulu voir comment ça fondait le cœur d'une centrale. Ils avaient tout prévu, sauf... qu'il faut fermer les clapets quand on veut transvaser les produits radioactifs d'une expérience, au demeurant fort douteuse.

**D**e l'iode radioactif s'est ainsi échappé le 8 décembre, alors que l'expérience de fusion de quelques crayons d'uranium enrichi avait eu lieu le 2 décembre.

**O**n nous assure que la quantité de radioactivité était infime (5 millicuries d'iode). Mais la Cri-rad a fait remarquer (cf. dépêche AFP du 15 décembre 1993) qu'un tel rejet correspondait à 160 % du maximum des rejets auxquels l'IPSN (l'organisme organisant l'expérience) s'était engagé dans un pré-rapport technique à ne pas excéder.

**B**ref, même quand ils nous organisent une catastrophe bonzaï, nos vaillants techniciens réussissent à commettre des bévues significatives.

## SOMMAIRE

Editorial :	page 1
La Commission Locale d'Information reconstituée à Nogent	pp 2-3
Le Comité Stop-Nogent et la CLI	page 3
Une réunion d'information de la CLI devenue contradictoire	page 4
Incidents à Nogent	page 4
Les mystères de Tchernobyl	page 5
L'aide occidentale au nucléaire à l'Est	page 6
Sortir du nucléaire	page 7
Superphénix	page 7
La Cogéma, du Limousin au Saskatchewan	page 8
Le nucléaire militaire ne nous oublie pas	page 9

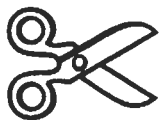
## CORRESPONDANTS DU COMITÉ STOP-NOGENT-SUR-SEINE

**I**l arrive régulièrement que des adhérents ou des lecteurs nous fassent la demande suivante : "nous ne pouvons pas participer régulièrement à vos activités, mais nous pourrions donner un coup de main à l'occasion. Dites-nous comment".

**L**es faits nous ont montré qu'il y aurait un moyen fort simple : se faire correspondant du comité, en répercutant autour de soi, sur son lieu d'habitat, de travail, d'étude, etc., certains de ses documents, affiches ou tracts, qui permettent ainsi à des personnes ne nous connaissant pas nécessairement, d'apprendre quelles sont les positions ou les préoccupations des antinucléaires.

**S**i donc vous souhaitez contribuer de cette façon à l'activité du comité Stop-Nogent, faites-vous connaître à l'adresse ou au répondeur téléphonique qui figurent au bas de cette page.

**ADHÉSION,  
MODE  
D'EMPLOI...**



c/o Nature & Progrès 14, rue des Goncourt 75011 PARIS

**Bulletin  
d'adhésion  
& d'abonnement**

NOM: \_\_\_\_\_ Prénom: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Code postal: \_\_\_\_\_ VILLE: \_\_\_\_\_

Adhésion: 50 F  Abonnement à " La Lettre d'information du Comité Stop Nogent-sur-Seine "   
(1 an) : 50 F (Gratuit pour les étudiants et les chômeurs adhérents du Comité).

Don pour le Comité  \_\_\_\_\_ F Don pour le contrôle de la radioactivité  \_\_\_\_\_ F  
Chèques à l'ordre de: " Comité Stop Nogent ".

« La lettre d'information du Comité Stop Nogent-sur-Seine » - Directeur de publication : Guy Fargette - CPPAP n°AS 71349

Abonnement : 1 an / 5 n° : 50 F - Maquette : Stop Nogent - Imprimerie : Célia Copie.

**COMITÉ STOP NOGENT c/o Nature et Progrès 14, rue des Goncourt 75011 PARIS**

☎ 45 45 01 37 (répondeur) - Adhésion : 50 F/an minimum.

Réunions les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> jeudis du mois à 19 h 30 à l'AEPP 46, rue de Vaugirard PARIS 6<sup>e</sup> - M° Luxembourg